

SAINT HONORE BK&A
SAS au capital de 37 000 €
140, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS
R.C.S. PARIS B 501 572 390

copie certifiée
conforme

Signé par :

CE7BA601D64D414...

PROCES-VERBAL
Des décisions de l'associé unique
du 29 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre, le 29 mars, à 10 heures

La société SAINT HONORE PARTENAIRES, SAS au capital de 1 453 600 €
ayant son siège social 140, rue du Fbg Saint Honoré – 75008 PARIS,
immatriculée au RCS de Paris sous le n° 523 973 683, représentée par son
Directeur Général, Denis VAN STRIEN,

Associée unique de la société SAINT HONORE BK&A,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- rapport de gestion du Président ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ;
- conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ainsi que des comptes et opérations de l'exercice ;
- quitus aux dirigeants et au commissaire aux comptes ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- questions diverses ;
- pouvoirs en vue des formalités.

La société GEREC, commissaire aux comptes de la société est absent et excusé.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 septembre 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 90 848 euros.



L'Associé unique approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé unique donne en conséquence aux dirigeants et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique prend acte de l'absence de conventions réglementées.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	90 848 €
Report à nouveau	1 587 €
Total	92 435 €
Autres réserves	90 000 €
Report à nouveau	2 435 €
Total	92 435 €

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités utiles.

Denis VAN STRIEN





Expertise-Comptable et Audit

Société par actions simplifiée au capital de 45.734,71 €
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Siège social : 75 Boulevard Haussmann - 75008 Paris
Tel : 01.74.00.10.10 – contact@gerec.eu - Site web : www.gerec.eu
RCS PARIS 712 024 140

SAINT-HONORE BK&A

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes au capital de 37.000 €

140 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

SIREN : 501 572 390 – NAF 6920 Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

copie certifiée
conforme

Signé par :

CE7BA601D64D414...



Expertise-Comptable et Audit

A l'assemblée générale de la société SAINT-HONORE BK&A,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAINT-HONORE BK&A** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 mars 2024

Pour GERECSA,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julie Noël-Mazzardi'.

Julie NOËL-MAZZARDI
Commissaire aux comptes



Membre indépendant de
Russell Bedford International



SAS SAINT HONORE BK&A

140 RUE DU FBG SAINT HONORE

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

copie certifiée
conforme

Signé par :

CE7BA601D64D414...

SAINT HONORE PARTENAIRES

Sommaire

Exercice du **01/10/2022** au **30/09/2023**

Règles et méthodes comptables 2	1
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de Résultat 1/2	6
Compte de Résultat 2/2	7
Immobilisations	8
Amortissements	9
Provisions au bilan	10
Créances et dettes	11
Capital Social et Effectifs	12
Variations des capitaux propres	13
Produits à recevoir (avec détail)	14
Charges à payer (avec détail)	15
Charges constatées d'avance (avec détail)	16
Produits constatés d'avance (avec détail)	17
Honoraires des commissaires aux comptes	18

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 215 211** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 439 835** euros et un total **charges** de **7 348 987** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **90 848** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes individuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du règlement ANC 2014-03 ainsi que les avis et recommandations ultérieurs de l'autorité des Normes Comptables.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes annuels respectent l'application du Plan Comptable et sont comparables d'un exercice sur l'autre.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ; elles sont amorties selon les méthodes linéaires et dégressives selon le plan suivant :

- Logiciel informatiques : 12 mois
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Il est précisé que la société ne possède pas d'immobilisations susceptibles de faire l'objet d'une ventilation par composant.

1.2 - Immobilisations financières et valeur mobilière de placement

La valeur brut est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives aux entreprises liées :

Clients - factures à établir : 1 228 552 €

Fournisseurs - factures non parvenues : 1 006 630 €

Dettes financières diverses : 1 074 523 €

Autres créances : 679 373 €

Produits financiers : 26 614 €

Charges financières : 47 221 €

Transactions avec les parties liées :

Aucune transaction significative au sens de l'article R123-199-1 du code du commerce n'est intervenue avec des parties liées au cours de l'exercice.

Engagements financiers :

La société n'a pas d'engagements financiers au 30 septembre 2023

Provisions pour retraite :

AGE ET MODALITE DE DEPART A LA RETRAITE

L'âge de départ en retraite retenu au 30 Septembre 2023 est de 64 ans. Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 64 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Le montant des engagements de retraite a été déterminé en utilisant la méthode prospective

La dette actuarielle se monte à 38 422 Euros.

Les paramètres techniques retenus sont :

- Taux d'actualisation : 3,25 % (taux Iboxx)
- Taux de charges patronales : 42.02 %
- Taux d'évolution du salaire moyen : 3 %
- Table de mortalité : 2017-2019 (définitive)

Dettes garanties par les sûretés réelles :

À la clôture, il n'existait aucune dette garantie par des sûretés réelles.

Intégration fiscale :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

le résultat de la société a été intégré fiscalement depuis le 01 octobre 2010 dans les comptes du groupe fiscal SAINT HONORE PARTENAIRES. Le montant de l'impôt est de 30 283 € et aurait été identique en l'absence de l'intégration fiscale

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 483	1 483		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	6 423	6 423		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	36 998	36 998		
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		44 904	44 904		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 305 458	270 401	4 035 057	2 763 098
	Autres créances	945 293		945 293	535 355
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	217 094		217 094	487 437
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	17 767		17 767	14 707
	TOTAL (III)	5 485 612	270 401	5 215 211	3 800 597
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 530 516	315 305	5 215 211	3 800 597

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

SAINT HONORE PARTENAIRES	SAS SAINT HONORE BK&A	Page : 5
--------------------------	-----------------------	----------

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		30/09/2023	30/09/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	37 000	37 000
	RESERVES		
	Réserve légale	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	815 000	695 000
	Report à nouveau	1 587	1 822
	Résultat de l'exercice	90 848	119 765
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	948 134	857 286
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	12 130	50 000
	Total des provisions	12 130	50 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 074 523	744 274
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 535 452	988 082
	Dettes fiscales et sociales	1 425 896	1 003 968
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	107 325	91 987
	Produits constatés d'avance (1)	111 750	65 000
	Total des dettes	4 254 947	2 893 311
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 215 211	3 800 597
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		90 848,14	119 765,08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 254 947	2 893 311
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		30/09/2023	30/09/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	7 116 814	29 955	7 146 770	6 144 855
	Montant net du chiffre d'affaires	7 116 814	29 955	7 146 770	6 144 855
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			18 000	12 556
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			198 065	233 513
	Autres produits			386	508
	Total des produits d'exploitation (1)			7 363 221	6 391 431
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 218 274	2 800 625
	Impôts, taxes et versements assimilés			77 884	80 139
	Salaires et traitements			2 648 758	2 220 280
	Charges sociales du personnel			1 043 524	917 027
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			270 401	155 167
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			512	482
	Total des charges d'exploitation (2)			7 259 353	6 173 720
	RESULTAT D'EXPLOITATION			103 868	217 711

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		30/09/2023	30/09/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		103 868	217 711
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	26 614	43 100
	Total des produits financiers	26 614	43 100
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	47 221	47 866
	Total des charges financières	47 221	47 866
RESULTAT FINANCIER		(20 607)	(4 765)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		83 261	212 946
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	50 000	
	Total des produits exceptionnels	50 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 130	50 000
	Total des charges exceptionnelles	12 130	50 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL		37 870	(50 000)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		30 283	43 181
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		7 439 835 7 348 987	6 434 532 6 314 766
RESULTAT DE L'EXERCICE		90 848	119 765
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		26 614 47 221	43 100 47 866

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 906					7 906
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 906					7 906
CORPORELLES	Terrains	36 998					36 998
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 998					36 998	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		44 904					44 904

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	7 906			7 906
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 906			7 906
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	36 998			36 998
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 998			36 998
TOTAL		44 904			44 904

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	50 000	12 130	50 000	12 130
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 000	12 130	50 000	12 130
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	155 167	270 401	155 167	270 401
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	155 167	270 401	155 167	270 401
TOTAL GENERAL		205 167	282 531	205 167	282 531
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			270 401 12 130	155 167 50 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 305 458	4 305 458	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 500	2 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 586	6 586	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	255 844	255 844	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	679 373	679 373	
	Débiteurs divers	989	989	
	Charges constatées d'avances	17 767	17 767	
TOTAL DES CREANCES		5 268 518	5 268 518	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 535 452	1 535 452		
	Personnel et comptes rattachés	334 371	334 371		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	289 725	289 725		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	778 651	778 651		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	23 149	23 149		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 074 523	1 074 523		
	Autres dettes	107 325	107 325		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	111 750	111 750		
TOTAL DES DETTES		4 254 947	4 254 947		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 700,00	10,0000	37 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		3 700,00	10,0000	37 000,00

Effectif moyen

		30/09/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		48	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		48	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 30/09/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2023
Capital social	37 000				37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	3 700				3 700
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	695 000	120 000			815 000
Report à nouveau	1 822	(235)			1 587
Résultat de l'exercice	119 765	(119 765)		90 848	90 848
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	857 286			90 848	948 134

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	857 286
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	857 286
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	90 848

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 518 448	923 096	595 352	64,50
Autres créances	6 827	43 374	(36 548)	-84,26
TOTAL	1 525 274	966 470	558 804	57,82

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 508 183	922 080	586 103	63,56
Dettes fiscales et sociales	481 012	405 054	75 957	18,75
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	1 989 195	1 327 134	662 061	49,89

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	17 767	14 707	3 060	20,81
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	17 767	14 707	3 060	20,81

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	111 750	65 000	46 750	71,92
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	111 750	65 000	46 750	71,92

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros								
	30/09/2023	30/09/2022	%	%	30/09/2023	30/09/2022	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement	3 000	3 000	100,00	100,00				
Sous-total	3 000	3 000	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	3 000	3 000	100,00	100,00				

--